

ARRETE MUNICIPAL n°2025/220

**FERMETURE DES ACCÈS  
et STATIONNEMENT INTERDIT  
Au Château des Izards  
Manifestation culturelle**

Le Maire de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment l'arrêté du 06 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre 1-8ème partie signalisation temporaire,

Vu le Code de la Route,

Vu le Règlement de Voirie Communale de COULOUNIEIX-CHAMIER approuvé par délibération du conseil municipal le 15 décembre 2021,

Considérant l'activation de la nouvelle posture Vigipirate "été-automne 2025" du 1er juillet 2025 et le maintien de l'ensemble de l'ensemble territoire national au niveau "urgence attentat,

Vu l'organisation d'une manifestation culturelle, sur le site du Château des Izards, le 13 septembre 2025, (en cas de mauvais temps la manifestation se fera dans la salle Claudie HAIGNERE),

Considérant qu'il convient de prendre certaines mesures afin d'assurer la sécurité publique lors de la manifestation,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Le 13 septembre 2025 de 13h à 01h du matin, l'accès principal du château des Izards par le giratoire situé sur l'avenue du général de Gaulle sera fermé.

**ARTICLE 2** : Le 13 septembre 2025 de 13h à 01h du matin, le stationnement et l'accès au parking par l'impasse Tananarive seront également interdits.

**ARTICLE 3** : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques municipaux et les organisateurs.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Polices Urbaines, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIER sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Mairie de COULOUNIEIX-CHAMIER.

Sont destinataires d'une ampliation pour information :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Polices Urbaines
- Monsieur le Directeur Départemental des Services des Incendies et Secours
- Le Grand Périquieux Mobilité

Fait à COULOUNIEIX-CHAMIER,  
Le 04 août 2025



**Philippe MOREAU**,  
Maire,  
Pour le Maire l'Adjoint délégué

**Philippe MOREAU**